



SSIAP 1 – Service de Sécurité Incendie – Assistance à Personnes 1er degré

DESCRIPTION

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Code CPF : <https://cutt.ly/KUp5cnM>

Référence Formation : CEC-SSIINI-01

Objectifs

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions d'agent de sécurité incendie

Public

Personnes souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie

Programme

- Le feu et ses conséquences - connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Sécurité Incendie - principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP
- Installations techniques - connaissances des différentes installations et entretien des principaux matériels de sécurité incendie
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie - définition des missions ; gestes de secours à personnes
- Concrétisation des acquis - visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels

Prérequis

- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Aptitude médicale sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois (modèle fourni)
- Pré requis à la fonction : Habilitation électrique du personnel non électricien (H0B0)

Durée et organisation

10 jours - 75 heures comprenant face à face pédagogique, cas pratiques, mises en situation et visites d'établissements.

Textes de référence

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Effectifs

1 - 12 personnes

Moyens pédagogiques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce
- Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel

Agrément

CECYS est agréé par la Préfecture de Police de Paris par arrêté n°05-0010 du 29/11/2005 pour la formation aux 3 degrés de qualification du personnel. L'agrément a été renouvelé par arrêté n°075-0972 du 17/11/2015 pour une durée de 5 ans

Modalités d'évaluation

* QCM blancs * Examen comprenant un QCM et une épreuve pratique/orale. ** Attention la date d'examen peut être modifiée à l'initiative du Bureau Prévention de la BSPP et se dérouler quelques jours après la fin de la formation.

Modalités accès VAE

Pas de VAE possible

CALENDRIER


Nous
contacter

TARIFS

- Prix individuel : 850 € H.T.
- Prix entreprise : 1200 € H.T.
- Prix de groupe : 7990 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

RESPONSABLE(S)

SDIRI Youssef



Voir la fiche sur le site



Contactez-nous pour en savoir plus